



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1984-1985

15 NOVEMBRE 1984

PROJET DE DECRET

ORGANISANT L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE (1)

—

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. PEETERMANS ET CONSORTS

—

(1) Voir Doc. Conseil 151 (1983-1984) - Nos 1 à 9.

ART. 3

Ajouter un alinéa 3 nouveau (l'alinéa 3 ancien devenant l'alinéa 4) :

« Toutefois, en ce qui concerne les cours organisés en application de l'article 2, § 2, l'Exécutif de la Communauté française peut percevoir un droit d'inscription pour les élèves correspondants qui ne sont pas belges d'expression française. »

J. PEETERMANS.

A. LIENARD.

A. LAGASSE.

J. DARAS.